L'Humanité

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS D'ANALYSES ET DE PUBLICITE / N° 210 du 28 / 08 / 2020/Prix: 250 FCFA

Suicides à répétition

Ça devient de plus en plus préoccupant ! P6

Après l'illusion idyllique

La Dynamique Mgr Kpodzro change de statut P.3

Mgr Kpodzro

Conseil de l'Entente/Sécurité et Frontières

M. Patrice Kouamé, S.E Conseil de l'Entente

La 5è réunion annuelle des ministres prévue pour le 04 septembre prochain P.4

Apologie des coups d'Etat

La résultante de l'échec des politiques dans la gouvernance des pays P.3

Le 18 août 2020, au Mali, ce qui faisait penser à une mutinerie s'est finalement transformé en coup d'Etat. Des officiers supérieurs des Forces Armées Maliennes (FAMA) ont contraint le Président Ibrahim Boubacar Kéita à quitter toutes ses fonctions. Dans les rues de la capitale, Bamako, les populations ont manifesté leur joie et applaudi les putschistes...

Action humanitaire dans la commune Ogou 1

Akpaki Deladem fait un important don aux populations vulnérables P.4

Akpaki Deladem s'entretenant avec l'assistance lors de la remise de don

Cyrille AKONON, PDG de Cyrille AKONON Prod:

« Les artistes ont d'incroyables talents mais de réels soucis financiers» P.2

Cyrille AKONON, PDG de Cyrille AKONON Prod

« Les artistes ont d'incroyables talents mais de réels soucis financiers»

On ne pas parler de la chose musicale au Togo, sans citer son nom. Lui, c'est Cyrille AKONON. Généreux, discret, peu bavard, Cyrille AKONON n'hésite pas, à remuer sa poche, gracieusement pour soutenir la réalisation d'une chanson, d'un clip ou d'album. Il y a plus de 15 ans qu'il fait partie du mécénat de la musique togolaise. Plusieurs artistes de renom sont aujourd'hui le fruit de sa générosité. Président Directeur Général de la structure « Cyrille AKONON Prod », ce magnanime a accepté répondre à quelques questions de votre site d'informations www.lhumanitetogo.info! Lisez !

L'artiste Olibig et Cyrille AKONON

Bonjour Monsieur

Bonjour Monsieur le Journaliste

Présentez-vous

Je suis Cyrille AKONON KOSSIAGBAZA. Je suis togolais et déclarant en douanes de profession. Je suis dans une société de Transit de la place. Je suis le Président Directeur Général de la structure « **Cyrille AKONON Prod ».**

Etant qu'acteur culturel, quel regard portez-vous sur la musique togolaise ?

La musique togolaise est en chantier car aujourd'hui le constat est là. La pluralité des studios d'enregistrement, et de labels. Nous remarquons, également, plusieurs artistes de toutes tendances. Des artistes qui ne vivent pas de leurs talents. Ça commence à venir, mais nous sommes en pleine construction. Quelques artistes togolais pénètrent la scène africaine et mondiale mais un travail sérieux reste à faire chez nous au Togo.

Vous contribuez énormément à la promotion de la musique togolaise et africaine. Qu'est-ce qui motive

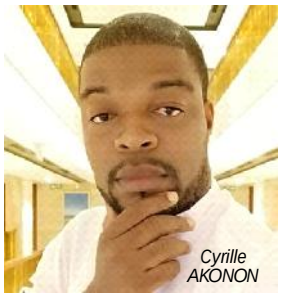
Cyrille AKONON

cette aide que vous faites aux artistes ?

Ma réponse à cette question laisse toujours les gens ébahis. Je me suis décidé à porter ma modeste contribution par amour à la chose musicale. Un amour inconditionnel ! Avant même que je rentre dans la vie professionnelle, je m'intéresse beaucoup déjà à la musique de mon grand frère Eugène ABLODEVI. J'aime la musique et c'est ma manière d'exprimer mon amour pour cet art.

Comment se fait le choix des artistes que vous promouvez ?

A la base, il n'y a pas un critère pour contribuer à la promotion d'un artiste. Le seul critère est le talent. En 2004, j'ai mis en place une structure : « **Cyrille AKONON Prod** ». C'est cette structure qui fait le boulot. Mes collaborateurs étudient le travail de quelques artistes et me les proposent. Mais il faut dire que certains artistes me sollicitent directement. Et leurs œuvres sont étudiées par mon équipe. Ce n'est pas tellement une production mais c'est un soutien financier. Nous aidons dans la possibilité de nos moyens.

Quelques artistes qui bénéficient de votre soutien

Nous apportons notre modeste contribution à plusieurs artistes. C'est juste de petites aides. Ce n'est pas une production pour la plupart. Quelques artistes que je peux citer : Agboti KEKELI, OLIBIG, DJ BOBANE, Risher KHETETI, APESON, Eugène ABLODEVI, KLEVA, HERITIER DJ et bien d'autres.

Quelle idée avez-vous du showbiz togolais ?

Comme je l'avais dit plus haut, nous sommes en chanter. Et le showbiz togolais nécessite encore assez de moyens. Nous sommes en retard et nous nous battons pour faire mieux. Nous sommes en retard. Ledit retard dû au manque de moyens financiers et à l'inorganisation. Nous devons être solidaires pour hisser haut le showbiz togolais. Les artistes ont d'incroyables talents mais des réels soucis financiers. Nous dévons nous battre pour aller de l'avant. Et une organisation du secteur du showbiz s'impose. Avec l'aide de tous les acteurs nous irons loin.

Quelques conseils aux artistes et ceux qui veulent embrasser cette carrière ?

L'amour du travail bien fait. Se donner à fond pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Tant qu'ils ont le talent, ils ne doivent pas être sceptiques, c'est-à-dire, qu'ils ne doivent pas douter de ceux qu'ils font. Avoir confiance en soi. L'amour, la persévérance, le courage et la détermination doivent être leurs valeurs.

Acteur culturel influent au Togo, vous êtes, également, un leader d'opinion, quel message avez-vous pour les populations en cette période de la Covid-19 ?

Le mal est réel et nous devons être prudents. Nous savons qu'à l'heure où nous parlons, qu'il n'y pas de remède spécifique pour guérir cette maladie. Le seul remède est la prévention. Donc je profite de vos colonnes pour nous inviter à respecter scrupuleusement les mesures barrières instaurées par les autorités gouvernementales et sanitaires. Entre autres, porter correctement les bavettes, laver régulièrement et correctement les mains, respecter la distanciation sociale. C'est comme cela, que nous pouvons nous protéger et protéger les autres.

Pour conclure ?

Je tiens à vous dire Merci pour l'opportunité que vous m'avez offerte pour faire, un peu de lumière, sur ce que nous faisons modestement pour l'épanouissement de la jeunesse togolaise. Nous encourageons d'autres bonnes à soutenir les jeunes artistes togolais pétris de talents pour leur éclosion. Je vous remercie !

Entrepreneuriat social

L'IAEC offre 5000 bourses d'études aux jeunes togolais et africains

Dans sa logique d'amener les jeunes à l'entrepreneuriat en cette période de la Covid-19, l'Institut Africain d'Administration d'Etudes Commerciales (IAEC) offre aux jeunes togolais et africains, 5000 bourses d'études. Une manière de permettre aux étudiants qui n'ont pas assez de moyens mais veulent se professionnaliser et devenir des entrepreneurs très influents. Une initiative de l'IAEC, en partenariat avec le Réseau Africain pour la Formation, la Science et l'Emergence des Talents (R*AFSET), la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ) et l'Agence Française pour le Développement (AFD). Le lancement dudit programme a été tenu le mercredi 19 août 2020, au siège de l'IAEC à Lomé, lors d'une rencontre avec les professionnels des médias.*

Remise symbolique

L'objectif principal du projet : « *5000 bourses Etudiants-Entrepreneur* » est de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur gratuitement aux jeunes, tout en les incitants à la création d'entreprise avec des valeurs telles que l'encadrement des profits, le partage de la gouvernance. Le programme consiste à offrir 5000 bourses aux jeunes étudiants suivant plusieurs critères : être un africain résidant en Afrique, parlant couramment le Français, avoir des difficultés à poursuivre ses études supérieures et avoir un projet d'entreprenariat social fiable. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et l'offre d'une formation qualifiée aux jeunes togolais et africains.

« La distanciation sociale que nous impose la crise sanitaire actuelle ne peut pas permettre que les Universités et les Etablissements d'enseignement supérieur puissent continuer comme cela se fait auparavant. Il va falloir créer et innover. C'est la raison pour laquelle nous optons pour l'entrepreneuriat social pour aller vers une économie solidaire. Alors un étudiant qui n'a pas les moyens ne doit pas être privé d'études. Nous voulons donc mettre à la disposition du continent africain ce dispositif pour que le problème financier ne soit pas un obstacle pour l'étudiant. On accompagnera ces étudiants qui sont dans le besoin à travers une bourse et des incubateurs pour que ces jeunes puissent créer leurs entreprises et devenir demain des champions qui pourront à leur tour engager des jeunes. C'est notre apport au niveau du Togo et de l'Afrique contre la Covid-19. Nous avons décidé d'être une entreprise sociale » a déclaré, l'honorable Innocent KAGBARA.

Faire des futurs entrepreneurs à l'image d'Alite Dansoté, de Mahamadou Bonkoungou, et autres : *« Nous ne voulons plus former des chômeurs, mais des champions de l'entreprenariat. À chaque pays de fabriquer ses entrepreneurs. À travers ce projet, nous allons fabriquer de vrais entrepreneurs capables de servir le Togo. Il ne faut pas que le problème financier soit un obstacle pour les porteurs de projet d'entreprise. Nous allons mettre des incubateurs à la disposition des bénéficiaires, les suivre pour qu'ils réalisent leurs rêves et aussi créer d'emplois à d'autres jeunes* », a conclu, Innocent KAGBARA.

La formation prévue pour octobre prochain, sera bilingue et les inscriptions ouvertes dès 24 août 2020 à l'IAEC.

lhumanitetogo.info

Après l'illusion idyllique

La Dynamique Mgr Kpodzro change de statut

La Dynamique Mgr Kpodzro qui a eu pour candidat, Agbéyomé Kodjo, lors de la présidentielle du 22 février 2020, qui était jusque-là, un regroupement contextuel et électoraliste change de statut. Sur la radio Pyramide FM, le 23 août 2020, le président de « Togo autrement », Fulbert Attisso, membre de cette Dynamique a déclaré que désormais elle change de statut et devient un mouvement citoyen pour continuer la lutte pour l'alternance. Cette annonce, pour les observateurs les plus avertis, n'est pas surprenante car, depuis un certain temps, la bande à Agbéyomé cherchait un moyen pour revenir sur terre en camouflant son échec.

Agbéyomé Kodjo

Au lendemain de la présidentielle du 22 février 2020, la Dynamique Mgr Kpodzro continue d'avoir de la peine à sortir de cette épisode pour faire son bilan et regarder vers l'avenir. Pour elle, l'alternance aura lieu cette année 2020 et elle en a la foi en comptant sur « l'Esprit Saint ». Cette position prouve qu'il n'y a pas des éléments objectifs qui fondent l'ambition d'Agbéyomé Kodjo et ses partisans. Devenu maquisard, le candidat de la Dynamique qui se dit président élu dirige son « champ de maïs » en nommant les principaux acteurs de son film théâtral à des postes fictifs pour se satisfaire. Sur le terrain, après avoir tenté une manifestation populaire, le 1er août 2020, pour revendiquer sa supposée victoire, ses lieutenants semblent changer de position en se rendant compte que ce n'est plus la peine de démarrer dans l'illusion idyllique.

L'annonce de changement de statut de la Dynamique laisse transparaitre la reconnaissance d'un échec au lieu de continuer à se couvrir de la boue. En se transformant en

Mgr Kpodzro

mouvement citoyen, la Dynamique Mgr Kpodzro ne semble apporter rien de nouveau sauf l'évocation du nom de Dieu. Est-ce à dire que le CST qui a été un mouvement citoyen était parrainé par le diable ? Il aurait été plus responsable pour la Dynamique de se ressaisir juste au lendemain de la présidentielle, pour faire l'état des lieux, remettre en cause ses stratégies et moyens afin de définir d'autres orientations pour l'avenir. Il est établi à la face du monde que les 67% évoqués, entre temps, par les partisans de la Dynamique comme score d'Agbéyomé Kodjo n'était que le fruit d'une pure imagination. Tous ces agissements reposaient sur un tas de mensonges pour créer une crise et faire basculer le pays dans une instabilité. Cela dénote de la nature de ceux qui composent ce regroupement. Les Togolais peuvent espérer quelque chose de ce changement de statut toujours avec l'image de Mgr Kpodzro comme fonds de commerce ? L'avenir situera l'opinion.

Jean Claude H.

Apologie des coups d'Etat

La résultante de l'échec des politiques dans la gouvernance des pays

Le 18 août 2020, au Mali, ce qui faisait penser à une mutinerie s'est finalement transformé en coup d'Etat. Des officiers supérieurs des Forces Armées Maliennes (FAMA) ont contraint le Président Ibrahim Boubacar Kéita à quitter toutes ses fonctions. Dans les rues de la capitale, Bamako, les populations ont manifesté leur joie et applaudi les putschistes. Par effet contagion, les populations d'autres pays ont exprimé leur satisfaction. Ceci a donné lieu à une sorte d'apologie des coups d'Etat. Pourquoi cette situation au moment où les efforts sont faits pour l'instauration de la démocratie dans les pays.

La crise née après les élections législations au Mali alors qu'il y avait d'autres problèmes liés à la gestion transparente du pays avait augmenté la colère des populations qui ne voulaient plus que le président réélu il y a deux ans n'aille plus à la fin de son mandat. Les interventions de la CEDEAO, à travers des émissaires et des Chefs d'Etat pour sauver IBK n'ont pas connu de succès. Les meneurs de la contestation sont restés sur leur position ce qui a alimenté l'immobilisme et l'enlisement de la crise. Pour mettre fin à cette situation devenue lassante, des officiers supérieurs que beaucoup n'ont pas vu venir ont décidé de prendre leur responsabilité devant le peuple et l'histoire de faire un coup de force pour mettre fin au régime en place.

L'action des militaires est saluée par, même, ceux qui disent lutter pour l'instauration de la démocratie et de l'Etat de droit. Cela parait contradictoire car en démocratie il ne devrait pas y avoir la place pour les coups de force qui renversent les institutions en place. Nombre de personnes se demandent donc pourquoi les adeptes de la démocratie encensent les putschistes. La réponse que d'aucuns mettent en avant c'est l'échec des hommes politiques dans la gestion transparente des affaires de la cité et la non réalisation des promesses tenues avant de bénéficier de la confiance des électeurs. Le constat fait dans les pays où il y a des crises sociopolitiques c'est que les dirigeants, une fois élu se détournent de leur promesse.

La majorité qui fait confiance aux dirigeants fait le constat que ces derniers se retrouvent avec une minorité qui accapare de toutes les richesses du pays. Le manque de moyens pour satisfaire les besoins les plus fondamentaux conduit les peuples à vouloir se libérer, eux-mêmes ou à demander à l'armée de se mettre à ses côtés pour mettre fin au calvaire qu'ils vivent. La communauté internationale est dans son rôle en faisant des condamnations de principe et en appelant au respect des normes démocratiques mais elle est aussi consciente que si les pays n'améliorent pas la gouvernance pour susciter moins la colère des peuples, ce qui s'est passé au Mali fera jurisprudence ailleurs. Les Chefs d'Etat gagneraient en se mettant, réellement, au service de leurs populations.

Jean Claude H.

COMMUNIQUE DU MTPT

Pour des raisons de commodité, la dénomination du Mouvement Togo Pour Tous (MTPT) a été modifiée. En effet au lieu de Mouvement Togo Pour Tous (MTPT), lire et écrire désormais Association Togo Pour Tous (ATPT).

Lomé, le 26/08/2020

Le Bureau National

Santé

Si tu ne veux pas être une arme de destruction massive, respectes les mesures barrières contre la covid-19.

Action humanitaire dans la commune Ogou 1

Akpaki Deladem fait un important don aux populations vulnérables

Le 23 août 2020, dans la commune Ogou 1, dans la préfecture de l'Ogou, l'ambiance a été toute particulière au lycée d'Atakpamé. C'est ce jour que le 1er Adjoint au Maire, Akpaki Deladem a manifesté sa générosité et sa solidarité envers les personnes vulnérables, encore plus éprouvées, en ces temps de crise sanitaire due à la Covid-19.

Akpaki Deladem s'entretenant avec l'assistance lors de la remise de don

C'était dans une synergie remarquable que les cadres de l'Ogou sont venus accompagner la salvatrice initiative du donateur. La cérémonie de remise du don composé de 200 sacs de maïs de 100 kg et de riz s'est déroulée en présence des secrétaires de cellules des différents bureaux de l'Union pour la République (UNIR). Pour Akpaki Deladem, ce geste vise à soutenir les populations vulnérables de la préfecture en ces durs moments de coronavirus. Les cadres de cette localité ont salué cette initiative et ont souhaité des actions en collaboration et dans la cohésion pour répondre aux attentes du Président Faure Gnassingbé en faveur des populations.

Hormis la préfecture de l'Ogou, M. Akpaki a soutenu d'autres couches de la société dans d'autres domaines d'activités, nomment, dans le sport où, à travers l'Association des Journalistes Sportifs Indépendants du Togo (AJSIT), des acteurs ont été gratifiés de divers dons. Il faut rappeler qu'Akpaki Deladem est, également, Secrétaire général du Comité National Olympique (CNO-Togo).

Donko Sourou

Conseil de l'Entente /Sécurité et Frontières

La 5e réunion annuelle des ministres prévue pour le 04 septembre prochain

Le 20 septembre 2019, la 4e réunion des ministres de la Sécurité et des Frontières, des pays du Conseil de l'Entente, s'est tenue à Lomé avec d'importants sujets au programme. Un an après, le 04 septembre 2020, les ministres de Sécurité et des Frontières des pays du Conseil de l'Entente, se retrouveront encore dans la capitale togolaise, Lomé. Au menu des thématiques liées à la sécurité, à la préservation de la paix et le développement des pays de l'organisation sous régionale. Une rencontre qui se tiendra dans le strict respect des mesures barrières instaurées contre la covid-19.

Une réunion de ministres qui sera précédée de celle des experts en questions sécuritaires des pays du Conseil de l'Entente. Des experts des différents pays et consultants venus des institutions spécialisées dans le domaine sécuritaire. Les experts se réuniront du 31 août au 02 septembre 2020, à Lomé. Les directeurs généraux des Police Nationales, les directeurs généraux des gendarmeries nationales et les secrétaires Permanents des Commissions Nationales de la Délimitation des Frontières, sont entre autres experts, qui prendront une part active à cette rencontre.

Placée sous le thème central: **«** *Investir dans les espaces frontaliers pour promouvoir le développement et prévenir le risque sécuritaire dans les pays de l'Espace l'Entente »*, cette 5e réunion annuelle, sera l'occasion pour les experts et ministres de réfléchir sur les questions sécuritaires, la gestion des frontières et la gestion intégrée des espaces frontaliers du Conseil de l'Entente.

M. Patrice Kouamé, S.E Conseil de l'Entente

Une grande communication sur : **«** *Ressources humaines, moyens opérationnels et financiers des groupes extrémistes violents au Sahel et implications pour les pays côtiers »*, présentée par l'Institut d'Études de Sécurité (ISS), bureau de Afrique de l'Ouest et Bassin du Lac Tchad, un grand rapport diagnostic sur la gestion des espaces frontaliers dans l'Espace Entente, présenté par le Cabinet Polygone, l'élaboration d'un programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers du Conseil de l'Entente(PRoGIEF-CE), présenté par le Cabinet Polygone et diverses questions, seront l'ossature de cette cinquième rencontre annuelle de l'organisation sous régionale.

Créée le 29 mai 1959, le Conseil de l'Entente regroupe cinq pays : le Benin, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger et le Togo. Il est la doyenne des institutions sous régionales ouest africaines.

Isidore AYEKO

Musique

MR KLEVA, la nouvelle découverte de FAMATH PRODUCTIONS

Talentueux, dynamique et humble, MR KLEVA, fait ravir le cœur des amoureux de la bonne musique. Arrivé sur la scène musicale togolaise, il y a quelques années, MR KLEVA fait l'unanimité au sein des mélomanes. Des « singles » qui inspirent et montrent le savoir – vivre. Jeune mais pétri d'expériences qu'il partage avec les populations qui l'écoutent. Un pur produit de la maison de Production « FAMATH PRODUCTIONS » de l'infatigable, Mathias FANHO.

D'un père ghanéen et d'une mère togolaise, ce natif d'Accra (la capitale ghanéenne) a eu une vie pleine de péripéties entre le Togo et le Ghana, avant de séjourner actuellement au Ghana. Voué à la musique très tôt, MR KLEVA est un artiste qui véhicule des messages philosophiques. Des paroles qui traduisent le vécu quotidien. MR KLEVA, au-delà, de prodiguer des conseils aux populations par ses sonorités, les amène à être prudents dans la vie.

Artiste hybride qui associe les rythmes togolais et ghanéens, il arrive sur la scène musicale avec son concept « Togoamé ». Une manière pour lui de s'affirmer au Togo avec sa chanson ''KpooKeke''. Il a intégré dès 2018 le label FAMATH Productions, l'une des anciennes maisons de production au Togo, qui a fait briller la carrière de plusieurs depuis 2001.

L'artiste MR KLEVA estime qu'avec cette écurie dirigée par Mathias FANHO, il ira loin dans sa carrière : *« Je suis très content de travailler avec FAMATH Productions. Avec FAMATH Productions c'est du professionnalisme. Mon objectif est de conquérir l'Afrique en commençant par le Togo, ma seconde terre qui est toujours représentée dans mes créations. Je suis certain qu'ensemble on arrivera. Je travaillerai ardemment pour ne pas vous décevoir. Mon plus grand souhait : être présent, musicalement, ici au Togo tout comme je le suis au Ghana »* a déclaré, le talentueux MR KLEVA

Ayant démarré en auto production, l'aventure avec FAMAFH Production a pris corps suite à la rencontre à Accra en 2017, avec le Président Directeur General de FAMATH Productions, Mathias FANHO. Ladite aventure est couronnée en 2017, par la signature du contrat de production avec exclusivité. Ce qui lui permet, aujourd'hui d'être plus souvent sur les hits togolais.

Moulé dans un style afro-music, MR KLEVA a déjà conquis le cœur de plusieurs togolais. Selon, le PDG de FAMATH Productions, Mathias FANHO, cette signature confirme l'admission de MR KLEVA sur le grand compil ''Edzi-Gome'', un projet qui réunira les anciens et les jeunes talents de la musique togolaise sur un grand disque avec une trentaine de titres.

L'artiste MR KLEVA

« Togoamé », « Juliana », « Aléakoea », « Edji gomé », « Gogorgor », « Kpokeke », et « Agbeto Menyo » (L'Homme est Mauvais) sont entre autres, chansons dont dispose, l'artiste MR KLEVA. Ledit album qui devait être lancé depuis avril 2020, mais pour cause de la pandémie, le lancement a été reporté. Le titre « Agbeto Menyo », sera disponible sur Youtube, le 05 septembre 2020. Artiste à multiples talents, MR KLEVA, qui chante en twui, éwé, anglais et français, a déjà fait des collaborations (featuring) avec des artistes comme Yaovi KHETETI, Petit MIGUELITO et Edem AYIGBE.

lhumanitetogo.info

CEDEAO

Le FCTD écrit aux chefs d'Etat des pays membres

Le coup d'Etat perpétré au Mali, le 18 août 2020, et qui a fait partir le régime d'Ibrahim Boubacar Keita du pouvoir, continue de susciter des réactions. Au Togo, des organisations de la société civile ont exprimé leur soutien au peuple malien en lutte pour le bien-être. Le Front Citoyen Togo Debout (FCTD) de David Dosseh, est allé loin en adressant une lettre aux chefs d'Etat des pays membres dont la teneur suit : lecture !

David Dosseh

« Sous quelque gouvernement que ce soit, la nature a posé des limites au malheur des peuples.

Au-delà de ces limites c'est ou la mort, ou la fuite, ou la révolte. »

Denis Diderot

« Au service de qui… ? »

Excellences Messieurs les chefs d'Etats des pays membres de la CEDEAO,

Dans sa mission de facilitation ou de médiation au Mali aujourd'hui, ou au Togo en 2018, la CEDEAO ne s'est-elle pas trompée et n'a-t-elle pas été au service des régimes plutôt que des peuples ?

Depuis le 18 août dernier, le peuple malien a décidé de prendre son destin en main à la suite d'une crise socio-politique qui hypothéquait son avenir. Les racines de la crise sont dans l'inexistence d'institutions justes et crédibles, la mauvaise gouvernance, la corruption, l'accaparement des biens et la mauvaise répartition des richesses du pays, la pauvreté et surtout la confiscation du pouvoir par une minorité qui ne travaille que pour ses intérêts et qui instrumentalise les élections pour légaliser son maintien aux affaires.

Il est évident que ces maux se retrouvent dans plusieurs autres pays de notre espace communautaire où l'absence de démocratie rime aussi avec changement constitutionnel, remise à zéro des compteurs, troisième mandat voire quatrième mandat présidentiels.

Pourtant, à la faveur des crises politiques au Burkina Faso et ailleurs en Afrique, liées aux velléités de changement constitutionnel dans ces pays, les ministres des affaires étrangères de la CEDEAO avaient adopté à Accra en mai 2015 une proposition pour la limitation du nombre des mandats présidentiels à deux. Ensuite, la CEDEAO est intervenue en Gambie en 2017 pour mettre fin à la dictature.

Mais depuis ces deux faits historiques, la CEDEAO des peuples semble redevenue une chimère. La proposition de limitation des mandats présidentiels faite à Accra a été rejetée par deux chefs d'Etats et l'intervention au Togo en 2018 a maintenu le régime et le président Faure Gnassingbe déroule son quatrième mandat présidentiel contre la volonté populaire. En Côte d'Ivoire Monsieur Alassane Ouattara brigue un troisième mandat dont le spectre risque d'entrainer une situation chaotique dans son pays. En Guinée, le peuple est en lutte pour dire non à un troisième mandat de Monsieur Alpha Condé. Et au Mali, les élections législatives truquées qui ont révélé la subordination de la Cour Constitutionnelle et d'autres institutions ont décidé le peuple à prendre son destin en main sans plus attendre la fin du mandat présidentiel en cours. Car comme l'a si bien dit Denis Diderot « Sous quelque gouvernement que ce soit, la nature a posé des limites au malheur des peuples. Au-delà de ces limites c'est ou la mort, ou la fuite, ou la révolte ».

Excellences Messieurs les chefs d'Etats des pays membres de la CEDEAO,

La révolte citoyenne au Mali est un nouveau signal du rasle-bol des peuples d'Afrique qui se demandent au service de qui leurs dirigeants sont. Les togolais sont sortis hébétés de la facilitation de la CEDEAO qui a avalisé un quatrième mandat présidentiel, ouvrant ailleurs la voie aux troisièmes mandats et se sont demandés au service de qui la CEDEAO était intervenue.

La crise malienne semble confirmer que la CEDEAO**,** qui a voulu maintenir le président Keita au pouvoir puis le rétablir au forceps**,** n'est pas au service des peuples et se comporte comme un syndicat qui défend les intérêts d'une corporation.

Permettez-nous de vous dire sans vouloir vous manquer de respect que certains parmi vous ont contracté le virus du mandat perpétuel qui détruit l'espérance des peuples. Ne soyez plus leurs otages. N'oubliez pas votre mission au service de vos peuples. Décider de soumettre à un blocus économique un peuple qui a décidé tout simplement de mettre fin à son malheur, pour le punir d'avoir osé dire non à un membre de la corporation est incompréhensible et au demeurant inacceptable.

La CEDEAO, pour retrouver la confiance des peuples, doit être elle-même crédible pour exiger des institutions justes et crédibles dans les pays de la sous-région. Elle doit dire non à la confiscation du pouvoir par les changements constitutionnels avant de dire non au coup d'Etat expression de la révolte populaire. Elle doit obtenir l'arrêt des mandats perpétuels avant d'exiger le retour à l'ordre constitutionnel. Elle ne doit pas prendre les peuples en otage en imposant des blocus ou des embargos.

Les Maliens se sont souvenus de la figure de Soundiata KEITA et nous avons la pleine confiance que l'heure de « Lève-toi et marche » est arrivée en cette année 2020 pour le Mali et par ricochets pour tous les pays africains en lutte pour la liberté et leur épanouissement.

Veuillez recevoir, Excellences Messieurs les chefs d'Etats des pays membres de la CEDEAO, nos profondes salutations.

Fait à Lomé, le 25 août 2020
Pour Le Front Citoyen
Togo Debout

CEDEAO, une institution béquille des présidents contestés ?

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est créée, en principe, pour solutionner les crises en Afrique occidentale. Et, c'est pour cette raison qu'elle s'est dotée de plusieurs instruments juridiques dont son protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance. Mais, force est de constater qu'en la matière, elle n'a jamais été à la hauteur. Au lieu de trouver des formules à même de résoudre définitivement les crises que connaissent certains de ses Etats membres, elle se contente toujours de rafistolages et de solutions de seconde zone qui ne font souvent jamais l'unanimité.

Comme à l'accoutumée, quand un président d'un pays de l'espace CEDEAO est en difficulté, ses pairs de la sous-région dépêchent une mission sous l'égide de cette institution dans le pays pour tenter de désamorcer la situation conformément à son protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, un beau texte qui permettrait aux pays de l'espace de connaître véritablement l'alternance et la démocratie si et seulement si les copains et coquins de cette institution ne l'usait qu'en faveur des chefs d'Etat mal élus. Dans plusieurs cas, la CEDEAO a réussi à sauver beaucoup de présidents contestés par leurs peuples. Le peuple togolais en a été victime à plusieurs reprises. Quand est-ce que la CEDEAO va-t-elle réellement appliquer ce fameux protocole sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance qu'elle brandit comme « *Constitution régionale* » ?

En effet, Au regard de son importance, ce texte mérite d'être présenté dans ses grandes lignes. Le document dont il est question porte exactement le titre Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité. Le *« chapitre 1 »*, au contenu très riche, est relatif aux « Principes ». Il s'agit d'abord de ce que les auteurs du texte appellent les « principes de convergence constitutionnelle » (section I). Il est question d'une série d'options constitutionnelles que le Protocole considère comme communs aux Etats membres de la CEDEAO. On peut donc y voir le volet « politique » de l'intégration économique, qui est l'objet initial de la Communauté.

Ces options sont, pèle-mêle, le principe de la séparation des pouvoirs, le respect des droits du Parlement et de ses membres, l'indépendance de la justice, les droits de la défense reconnus aux avocats, la transparence des élections et le bannissement de tout mode anti constitutionnel d'accession au pouvoir. L'Etat doit être laïc. L'opposition politique doit être libre, et un système de financement public des partis politiques est encouragé. Les Etats membres de la CEDEAO doivent assurer l'exercice sans entraves des libertés publiques, et doivent également élaborer un «statut» pour les anciens chefs d'Etat.

S'agissant de l'épineuse question de l'organisation des élections, le Protocole interdit toute réforme importante de la loi électorale dans les six mois qui précèdent une élection, sauf si consensus clair se dessine pour la modification. Le fichier électoral des Etats doit être tenu à jour, et sa fiabilité doit être garantie ; les organes de surveillance des élections doivent être réellement indépendants et les scrutins eux-mêmes doivent se tenir à intervalles réguliers et prévisibles. Une fois le verdict des urnes délivré, celuici doit être respecté par tous les acteurs du jeu politique. Un esprit de « *fair play* » est encouragé, et toute «*chasse aux sorcières* » exclue, une fois les résultats connus.

Ce texte prévoit de façon précise qu'aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six mois précédant l'élection sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques. Il prescrit la tenue régulière des élections à date échue, l'observation des élections et l'assistance de la CEDEAO. Outre les principes constitutionnels et électoraux, le protocole dégage des principes de bonne gouvernance et recommande la promotion des droits des femmes et des enfants. Pour assurer le respect de ces dispositions et éviter la manipulation malintentionnée des normes constitutionnelles par les pouvoirs, le protocole prévoit, en cas de non-respect des principes,

Suite à la page 6

Mali

Des casques bleus togolais ont reçu des médailles

Ce n'est un secret pour personne que les Forces Armées et de Sécurité (FDS) du Togo sont sollicitées sur les différents théâtres de crises sécuritaires, partout en Afrique, sous l'autorité de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Au Mali, depuis le déclenchement des attaques terroristes après le coup d'Etat qui avait renversé le régime d'Amadou Toumani Touré, des contingents togolais sont toujours envoyés dans ce pays. Le 15 août 2020, des casques bleus togolais ont été distingués.

Ils sont huit cent cinquante (850) casques bleus togolais à etre honorés par des médailles pour leur courage, discipline et détermination dans l'accomplissement de leur mission de maintien de paix au Mali, au risque de leur vie. Ils ont passé dix (10) mois dans les opérations à Mopti, région dangereuse. La cérémonie de leur distinction a eu lieu dans l'enceinte du camp de la MINUSMA. C'est le Général de Brigade, Sadou Maiga qui a eu le mérite de remettre les médailles des Nations Unies à ces vaillants combattants.

Dans son adresse aux récipiendaires, le Général Sadou a déclaré que : « Vous avez fait preuve de flexibilité et de proactivité dans les missions qui vous avez été confiées, malgré les difficultés liées au terrain et les menaces explosives comme les mines et les dispositifs explosifs de circonstance ». C'était avec un sentiment de joie que les casques togolais ont accueilli ces distinctions en signe de reconnaissance pour le travail accompli.

Ces casques bleus arrivés à Douentza en novembre 2019, ont eu à effectuer plus de mille patrouilles dans des zones à risque, mené des opérations de protection de la population civile dans la région de Mopti, selon Manzama Esso Klimou, le Commandant du 7ème bataillon togolais qui compte, aussi, des femmes. Nathaniel Olympio, président du Parti des Togolais, sur tweeter, a félicité les bénéficiaires et espérer qu'ils seront honorés à leur retour par le peuple Togolais, parce que, selon lui, ces soldats honorent le drapeau togolais.

Karine Ba

Lutte contre la Covid-19

Un agent indélicat jette du discrédit sur le corps médical au front

Au moment où des efforts sont déployés pour freiner la propagation de la pandémie à la Covid-19 en vue d'espérer son éradication, des individus véreux pensent, plutôt, tirer profit de cette lutte. C'est le cas de trois agents de santé qui ont participé à la manipulation des résultats d'un candidat à un voyage testé positif.

L'information a été révélée, le 26 août 2020, par la coordination nationale de la riposte, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire. En effet, selon le Colonel Djibril Mohaman, un individu testé positif ne pouvant pas voyager, s'est fait délivrer un papier de test négatif par un personnel médical. Le constat a été fait lorsque des cherches ont permis de tomber sur un résultat négatif portant le nom de la personne testée positive.

L'agent du corps médical d'une clinique et ses complices sont gardés dans un commissariat en attendant d'être transférés devant un juge. L'individu malade qui serait un libanais, quant à lui, est gardé dans un centre de traitement et répondra de ses actes à sa sortie. Le comportement de cet agent qui a fait fi de sa conscience professionnelle, jette du discrédit sur le corps médical qui est, jour et nuit, au front avec tous les risques. Il faudrait saluer le travail de l'équipe de laboratoire de l'aéroport qui a su détecter cet acte hautement irresponsable de nature à mettre en danger la vie des autres.

La Rédaction

Suicides à répétition

Ça devient de plus en plus préoccupant !

Ces derniers temps, le constat qui est fait est qu'il est enregistré des cas de suicides à répétition. La semaine dernière un homme de la quarantaine, environ, s'est jeté dans le bassin de rétention d'eau situé au carrefour deux lions. Cette semaine un coiffeur professionnel de trente ans s'est pendu à Adidogomé après un licenciement pour des raisons économiques. Ce phénomène inquiète et suscite des interrogations.

Se donner la mort semble devenir banal depuis quelques mois. Vivre pour d'aucuns, n'a plus d'importance. L'adage qui dit que la vie est sacrée et nécessite d'être protégée ne semble plus avoir de sens au regard du nombre grandissant de personnes qui se donnent la mort.

Pour les âmes très sensibles, l'évocation de cas de suicides est source de grande angoisse. Au sein de l'opinion on s'interroge. Pourquoi se donner la mort. Les raisons évoquées, même si elles sont inacceptables pour justifier les suicides, sont diverses.

Pour les uns les difficultés de la vie faites, dans beaucoup de domaines, d'angoisse et de perte d'espoir peuvent amener des personnes à penser mettre fin à leur vie. Aussi, la solitude, l'absence d'une vie en communauté et le manque de moyens pour faire des activités touristiques pour éloigner le stress quotidien et la dépression, peuvent constituer des éléments déclencheurs d'un suicide. D'autres estiment que le manque de moyens pour s'attacher les services d'un psychologue fait que personnes nourrissant des velléités de suicide, parviennent toujours à leur fin sans penser aux conséquences qu'elles laissent sur leur famille.

Au-delà de toujours faire le constat de ces suicides et d'en faire des bilans, il serait important que des réflexions soient menées au niveau des familles, des communautés et des dirigeants pour cerner la cause des suicides afin d'œuvrer pour les éviter. Les enquêtes sociologiques pourraient être, aussi, utiles pour cela à la société.

Karine Ba

CEDEAO, une institution béquille des présidents contestés ?

Suite de la page 5

des sanctions applicables aux États. Sur le point particulier des élections, le protocole dresse une liste de principes dont le respect est requis des Etats. Sur la base de cet instrument sous-régional de garantie des principes démocratiques qu'est le Protocole, serait souhaitable la mise en place, à l'échelle de la CEDEAO, d'un mécanisme de suivi des violations des principes fondamentaux régissant les élections par les Etats qui aurait pour support un format admis par la CEDEAO. La mise en place de ce mécanisme servira à attirer l'attention sur les pays critiques dans lesquels la pro-activité s'impose pour éviter les dérives préjudiciables à la paix civile, à la démocratisation et au développement.

Ce protocole, comme on peut le voir, prend en réalité des mesures pouvant garantir des élections libres et transparentes dans ses Etats membres, mais en dans la pratique, ce beau texte juridique est maladroitement appliqué par les tenants de cette organisation, inscrits dans la logique de cautionner leurs pairs contestés par leurs peuples. Face à cette attitude des copains de cette organisation, il se révèle que dans chacun des pays de la CEDEAO, l'opposition a toujours observé de près la gestion que cette organisation faisait des crises politiques depuis belle lurette. A chaque fois qu'elle intervient dans une crise, elle tue les aspirations les plus profondes des peuples et donne le temps au président contesté de reprendre le contrôle de la situation. On se rappelle au Togo où moult fois l'intervention des émissaires de la CEDEAO dans les moments de crise à toujours permis au régime de prendre la main, d'essouffler la contestation par son habileté à induire les leaders politiques de l'opposition en erreur ou encore les corrompre.

Ce qui est aussi frustrant, c'est qu'ils ne réagissent pas quand leurs pairs traficotent la constitution de leur pays contre la volonté des populations pour se maintenir à vie au pouvoir. Mais, lorsque les peuples se décident de prendre leur destin en main, cette Institution crie au scandale. Il n'est un secret pour personne que ce qui vient de se passer au Mali met en cause la crédibilité de la CEDEAO et désormais les peuples ne feront plus recourt à cette organisation avant de réaliser ses aspirations.

L'Humanité

Récépissé
N° 0341/ 20 / 03 / 08 / HAAC

Siège: **Non loin d'AGRIMAT- Totsi**

Tél: **22 43 81 30**
90-28-74-03

Directeur de Publication
BATAWILA Bawayina
Cel: **90-97-35-86**
99-67-52-93

BP:**80843 Lomé-Togo**

Maison de la Presse: **Case N° 58**
E-mail:
redoir@yahoo.fr

Rédaction:
Karine BA
Isidore A.
Jean-Claude H.

Service Commercial
Koffi Fandongbo A.
Cel: 90-28-74-03
98-58-86-84

Imprimerie
Direct Print

Tél: **90 89 10 09**
Tirage**: 2000 Exemplaires**

Cote d'Ivoire/ Assoa Adou, secrétaire général du FPI pro-Gbagbo

«Laurent Gbagbo sera candidat !»

« Laurent Gbagbo sera candidat ! » Laurent Gbagbo sera candidat malgré sa radiation de la liste électorale. C'est le message asséné par ses partisans qui n'envisagent pas que l'ancien président, toujours en exil à Bruxelles et en attente d'un passeport, ne puisse pas faire partie de l'affiche de la présidentielle du 31 octobre prochain. Assoa Adou, secrétaire général du FPI pro-Gbagbo est l'invité de RFI.

RFI : La radiation des listes électorales de Laurent Gbagbo a été confirmée par la justice. Quelle est votre réaction ?

Assoa Adou : Je dirais que c'est scandaleux. Gbagbo Laurent dispose de tous ses droits civiques. Tout ce qui a été fait, et ça a été malheureux, quand j'ai vu le président de la CEI, dans une acrobatie intellectuelle qui n'a rien de juridique, dire que Gbagbo Laurent est radié. D'ailleurs, c'est assez grave, parce qu'il a annoncé la radiation de Laurent Gbagbo, deux jours avant que le tribunal de première instance ne se prononce. Déjà, si on était dans un pays démocratique, on peut dire qu'il a fauté et tout cela serait nul. Mais on est en Côte d'Ivoire, aujourd'hui, où il n'y a plus d'État de droit.

Vous ne reconnaissez pas sa condamnation dans l'affaire dite du braquage de la Cédéao ?

Laurent Gbagbo n'a rien braqué. Il a utilisé ce que le droit lui donne. Ce que le droit dit, dans la constitution de la Cédéao, ce sont les possibilités de la Côte d'Ivoire de récupérer ses fonds, dans des cas particuliers, pour venir au secours de la population.

Pour vous, cette radiation est une manœuvre politicienne ?

Plus qu'une manœuvre politicienne, c'est même un grand scandale qui ne doit pas exister dans un pays qui se veut démocratique.

Si Laurent Gbagbo ne peut pas être candidat, qu'allez-vous faire ?

Laurent Gbagbo sera candidat et nous allons nous donner tous les moyens démocratiques pour qu'il soit candidat. Monsieur Ouattara, quand il voulait être candidat aux élections présidentielles en Côte d'Ivoire, à l'époque, Monsieur Bédié a dit qu'il n'était pas ivoirien et qu'il ne pouvait pas être candidat. Il a fallu aller en Afrique du Sud pour que Thabo Mbeki arrive à convaincre le président Gbagbo que, pour la paix en Côte d'Ivoire, il fallait utiliser une disposition de notre Constitution qui allait lui permettre d'être candidat. Il a utilisé je crois l'article 48 de notre Constitution, c'est comme ça qu'il a été candidat. Après cette candidature, donc par décret, il a été encore candidat, parait-il, par dérivation. Et aujourd'hui, le professeur Ouraga Obou, qui a présidé le Comité de rédaction de cette Constitution, et tous les experts qu'il avait commis, ont tous déclarés qu'il ne peut pas être encore candidat. Il passe outre pour dire qu'il sera candidat. Et c'est lui qui va dire que Gbagbo Laurent ne peut pas être candidat ?

Si jamais le conseil constitutionnel invalide cette candidature, est-ce que vous vous rallierez à un autre candidat ou est-ce que vous boycotterez les élections ?

Il y va de beaucoup de choses. Ce combat, que Laurent Gbagbo mène avec ses sympathisants, dépasse le cadre du Front Populaire Ivoirien. C'est la Côte d'Ivoire qui est en jeu. Est-ce qu'en Côte d'Ivoire, nous sommes capables d'installer un État démocratique, un État de droit ? Ou allons-nous vivre sur une dictature ? Toute la question est là.

Il y a cette histoire de passeport. Cela fait partie de la machination ?

Laurent Gbagbo n'est pas arrivé à La Haye de lui-même. C'est Monsieur Ouattara qui l'a pris dans un avion, que la Côte d'Ivoire a acheté, pour aller le déposer à La Haye. Le fait même que Gbagbo soit parti à l'ambassade de Côte d'Ivoire à Bruxelles pour demander un passeport, c'est scandaleux. Gbagbo n'a pas besoin d'aller

Laurent Gbagbo

demander un passeport, c'est Monsieur Ouattara qui doit prendre le même avion, aller le chercher pour le ramener en Côte d'Ivoire.

Depuis le 6 août 2020, date de l'annonce par Alassane Ouattara de sa candidature, on assiste dans différents endroits de la Côte d'Ivoire à des manifestations souvent émaillées de violences. Quel regard portez-vous sur ces évènements ?

Les Ivoiriens ont exprimé leur colère parce qu'ils ont estimé que trop c'est trop. Et de manière pacifique, ils sont descendus dans les rues pour dire que Monsieur Ouattara ne doit pas avoir de troisième mandat. Mais au lieu de s'assoir, comme nous le disons: «*Asseyons-nous et discutons*», il envoie ses miliciens qu'on appelle « les microbes ». Et ses miliciens s'en vont à Bonoua, à Gagnoa, à Daoukro, à Divo, armés de machettes pour agresser les gens. L'aspect dangereux, c'est de créer des conflits intercommunautaires. C'est-à-dire opposer ceux que l'on appelle communément ici les Dioulas aux autres ethnies de Côte d'Ivoire. Mais c'est pire qu'à Bonoua, les gens se sont ressaisis et ces populations-là se sont remises ensemble avec les Abourés pour chasser ces miliciens. Je crois que le même cas s'est reproduit à Divo. Ça, c'est salutaire pour la Côte d'Ivoire et nous devons aller dans ce sens.

Est-ce que l'opposition n'est pas trop divisée pour battre Alassane Ouattara ?

L'opposition n'est pas trop divisée. Il y a EDS (Ensemble pour la démocratie et la souveraineté), il y a 20 à 22 partis, associations et grands responsables politiques du pays, la CDRP (Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix) dans laquelle se trouve Monsieur Bédié et aussi plusieurs partis politiques. Donc aujourd'hui, les partis politiques et les associations de la société civile se sont rassemblés pour sauver la Côte d'Ivoire. Chacun a compris que ce n'est même pas les élections du 31 octobre qui comptent, c'est sauver le pays qui est en jeu.

Mais faudra-t-il attendre un deuxième tour pour que l'opposition fasse front commun ?

On est qu'à la veille des élections, attendez. Même s'il ne restait que 10 jours, c'est important

Rfi.fr

Football/ Ligue 1

Le Malien Cheick Doucouré dans la cour des grands

Cheick Doucouré est arrivé sur la pointe des pieds dans le Pas-de-Calais au beau milieu de l'hiver 2018. Deux années plus tard, l'international malien, 20 ans, va découvrir la Ligue 1 avec Lens, promu pour cette nouvelle saison.

Né à Bamako, Cheick Doucouré quitte le Mali à l'âge de trois ans pour Abidjan, en Côte d'Ivoire, où ses parents ont trouvé du travail. Alors que le père est un fervent supporter de l'ASEC Mimosa, lui fait souvent l'école buissonnière pour aller jouer au football. La vie devient compliquée financièrement pour sa famille, il n'ira pas au collège. À 10 ans, il annonce qu'il se consacrera au foot. Cheick Doucouré passe sept années à l'Académie du Mali, académie de Jean-Marc Guillou. Là, comme Yaya Touré, Gervinho, Aruna Dindane, Emmanuel Eboué ou, plus récemment, Ramy Bensebaini, il fait ses gammes et intègre ensuite le Real Bamako du grand Salif Keita, à l'âge de 16 ans.

Humble* et *courageux

Alors qu'il participe à la Coupe du Monde U17, Frédéric Martin, le directeur de l'Académie parle de lui à Eric Roy, directeur sportif du RC Lens à l'époque. Voilà comment il est repéré et signe dans le nord de la France.

Cheick Doucouré, qui se dit « *humble* » et « *courageux* », joue son premier match avec l'équipe première le 27 juillet 2018, lors de la première journée de la saison 2018-2019 de Ligue 2 contre l'US Orléans, titulaire au poste de milieu défensif. En décembre 2019, il prolonge son contrat avec les Sang et Or jusqu'en juin 2024. Philippe Montanier, l'entraîneur de l'époque, ne cache pas son admiration en conférence de presse : « *Cheick est un joueur arrivé très tôt de l'académie Jean-Marc Guillou et dès la préparation de l'année dernière, on s'est demandé* : «C'est quoi ce joueur-là ?». *Il a une intelligence de jeu innée qui fait qu'il s'adapte facilement.* »

Cheick Doucouré est revenu sur sa signature dans le magazine *Onze Mondial* : « *Avant de signer au RC Lens, je suis passé par un essai,* raconte-t-il. *J'ai débarqué en janvier, pendant l'hiver, c'était la première fois que je voyais la neige* [rires]. *J'ai tout donné et le club m'a fait signer stagiaire pro. Rapidement, j'ai connu deux blessures. Malgré ça, j'ai continué à bosser et j'ai pu enchaîner les matchs avec la réserve. Dès la saison suivante, j'ai fait la reprise avec les pros. Les matchs amicaux se sont bien passés et j'ai pu me faire une petite place dans l'effectif professionnel. J'ai aussi pu signer mon premier contrat. Un moment inoubliable qui a rendu heureux toute ma famille. Je ne pensais pas que les choses allaient se passer aussi vite pour moi. C'est la beauté du foot.* »

« Quand vous travaillez bien, vous êtes toujours récompensé »

La saison dernière, Cheick Doucouré avait pris part à 21 rencontres de Ligue 2 (1 but, 1 passe décisive), et surtout participé à la remontée du club nordiste dans l'élite du football français. Cheick Doucouré a-t-il un peu d'appréhension pour cette nouvelle aventure ? « *Non, il ne faut surtout pas se mettre de pression. Ça ne me fait pas peur ! Au contraire, c'est un apprentissage et c'est bon pour ma progression. Je n'ai rien à perdre* », répond le jeune homme à *Actu Pas-de-Calais*. Ajoutant : « *C'est vrai que tout est allé très vite mais je savais où je voulais aller. Je me suis donné les moyens pour en arriver là. Quand vous travaillez bien, vous êtes toujours récompensé.* » Cheick Doucouré pense souvent à son père qui rêvait aussi de devenir footballeur professionnel et

de fouler le sol européen. Fan de l'Ivoirien Yaya Touré, son « *modèle* », Cheick Doucouré honore sa première sélection avec l'équipe A du Mali, lors d'une rencontre de qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2019 face au Gabon, le 17 novembre 2018. Désormais, celui qui a remporté la CAN U17, rêve de participer à une phase finale de la CAN avec les Aigles, et de suffisamment progresser pour jouer un jour la Ligue des champions.

ANNONCE

Ma Sauce SUR MESURE
en10min
LES COMPOSANTES DE LA SAUCE SUR MÉSURE
VIANDE DE BOEUF 1/2KG 3000F
VIANDE DE CABRIS OU CHÈVRE 1/2 KG À 3000F
ADOMENOU 1/2KG À 2500F
POULET BICYCLETTE 1/2 À 3000F
POISSON FUMÉ AKPALA À 1500F ET 2000F
POISSON FUMÉ SALOUMON À 1500F ET 2000F
POISSON FRIT AKPALA 1/2KG À 1800F
POISSON FRIT MAKANDJO 1/2KG À 1800F
POISSON FRIT TILAPIA 1/2KG À 2500F
PETIT POISSON DOEVI À 700F
AKPAMA OU PEAU DE BOEUF À 500F ET 1000F
CRABE À 500F,1000F ET 1500F
CREVETTE À 1000F ,1500F ET 2000F
PÂTE D' ARACHIDE À 1000F
DEKOU À 1000F,1500F
SÉSAME À 500F ET 1000F
CHOISIR LES COMPOSANTES ET LE LÉGUME PRÉCUIT SOUHAITÉ.
GNANTO (Oseille de Guinée)
GBOMA (Aubergine Africaine)
KODORO (Feuille de Baobab)
ADEME (Corète potagère)
10MIN
Livraison partout
+228 70 47 12 02 / 98 13 76 73
Ma sauce en 10 minutes